
PASSER DE L'INDIGNATION À L'ACTION : le Collectif 8 mars rencontre la ministre Martine Biron

Description

QUÉBEC, le 14 févr. 2024 /CNW/ – Dans le cadre de ses activités pour marquer la Journée internationale des droits des femmes, le Collectif 8 mars a rencontré hier la ministre responsable de la Condition féminine, Martine Biron. Ayant choisi un thème percutant pour cette année, *Ça gronde*, le Collectif a souhaité discuter avec elle des diverses crises, inégalités et violences qui font obstacle à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre les femmes elles-mêmes. La ministre a reconnu la pertinence de ce thème et la nécessité de manifester notre indignation.

La rencontre a été l'occasion de faire un état des lieux des enjeux vécus par les femmes aujourd'hui encore. La ministre Biron en a profité pour exprimer sa volonté d'agir afin de faciliter l'accès à l'avortement et lutter contre la violence conjugale. « Nous comptons sur la ministre pour sensibiliser son collègue Jean Boulet, ministre du Travail, afin qu'il ajoute la mise en place d'une banque de 10 jours d'absence rémunérés pour les victimes de violence conjugale au projet de loi 42 présentement à l'étude », signale Virginie Mikaelian, porte-parole du Collectif 8 mars.

D'autre part, le Collectif 8 mars a mis de l'avant les réalités des femmes en situation d'itinérance. Exacerbée par l'actuelle crise du logement, l'itinérance touche les femmes de manière disproportionnée et spécifique. Pourtant, les solutions pour y remédier sont connues. « Il faut s'attaquer à la racine du problème, notamment en accélérant la construction d'un plus grand nombre de logements sociaux. Il s'agit d'une mesure structurelle pour contrer l'itinérance », avance Virginie Mikaelian, porte-parole du Collectif.

La question du maintien de services publics accessibles et de qualité a rapidement été abordée. Le Collectif a fait valoir que ce sont les femmes, en tant que travailleuses et utilisatrices des services publics, qui en ressentent le plus les impacts lorsque la qualité des soins de santé et de services sociaux et de l'éducation est fragilisée. « Nous aurions voulu lui parler plus longuement de la dégradation des services publics et de nos préoccupations concernant les récentes réformes adoptées en éducation et en santé et services sociaux », déplore Virginie Mikaelian, porte-parole du Collectif.

La ministre responsable de la Condition féminine a été très réceptive aux informations qui lui ont été présentées. Le Collectif 8 mars l'encourage fortement à utiliser tous les leviers à sa disposition à titre de ministre pour intervenir sur l'ensemble des enjeux touchant les femmes, que ce soit l'économie, l'environnement, l'habitation ou la santé et les services sociaux. Ses membres souhaitent poursuivre le dialogue et continueront de proposer des pistes de solutions pour veiller à la défense des droits de toutes les femmes au Québec.

Le Collectif 8 mars est composé d'organisations syndicales et d'organisations féministes d'action communautaire autonome représentant près de 800 000 femmes, 17 Tables régionales de concertation

en condition féminine et plus de 450 groupes de femmes et mixtes.

SOURCE Collectif 8 mars

Renseignements: et demandes d'entrevue : Royse Henderson, Responsable des communications, 514 725-7049 | royse.h@reseautablesfemmes.qc.ca

Categorie

1. Communiqué

date créée

14 Fév 2024